

Adrien Reland, linguiste et orientaliste : deux contributions à la philologie comparée

Par

Constance Meyers

Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve

L'année 2018 vit la célébration du 500^e anniversaire du *Collegium trilingue* à Louvain, centre de rayonnement de la philologie et théâtre du retour aux sources antiques prôné par les savants humanistes¹. Cette année coïncida également avec le 300^e anniversaire de la mort d'Adrien Reland (1676-1708), professeur de langues orientales à l'Université d'Utrecht et auteur prolifique qui vécut à la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles². Le présent article se propose d'évaluer, à partir de deux de ses textes (la *Dissertatio de linguis Americanis* et l'*Oratio pro lingua Persica*), sa contribution à la philologie comparée, en particulier sur le plan méthodologique ainsi que son apport à la discussion sur la parenté linguistique germano-perse qui préoccupa nombre de savants entre le XVI^e et le XVIII^e siècles. Il s'agira de distinguer, pour les deux parties, en quoi Reland se montre original par rapport à ses prédécesseurs et en quoi il est directement tributaire de ce qui a été fait avant lui.

¹ Cf. PAPY, ISEBAERT, NYNS, 2018.

² Le 5 février 2018 a été tenu à Utrecht un colloque commémorant le tricentenaire de la mort de Reland ; les actes ont été publiés par JASKI, LANGE, PYTLOWANY, VAN RINSUM 2021.

1. *L'élaboration d'une méthode comparative : la Dissertatio de linguis Americanis (1708)*³

L'étude sur les langues américaines paraît au sein d'une série de mémoires nommés *Dissertationes Miscellaneae*, publiés entre 1706 et 1708. Les sujets et les disciplines abordés y sont, comme l'indique le titre, très divers. Si Reland s'intéresse dans un premier temps à la géographie, il consacre une importante partie de ses traités aux langues et surtout aux comparaisons linguistiques entre les langues déjà bien connues en Europe comme l'hébreu, le grec, le latin et les langues germaniques.

Avant d'aborder plus en détail l'apport d'Adrien Reland dans ce domaine, il convient de faire un rapide état des lieux des recherches sur la généalogie linguistique et, particulièrement, de la question des langues américaines. En effet, Reland est naturellement tributaire des découvertes et des publications du XVI^e siècle, où se conjuguent le retour aux textes antiques⁴, la découverte de nouvelles langues lors des explorations et de la colonisation ainsi que l'édification des langues vernaculaires⁵. Le climat intellectuel est propice à l'étude comparative des langues et à l'idée d'une origine commune des langues européennes, illustrée en 1569 par l'humaniste néerlandais Becanus (1519-1572)⁶. L'origine des langues américaines devait naturellement faire elle aussi l'objet de nombreuses réflexions par les savants de la Renaissance⁷. Si aucun consensus ne se dégagait, tous les auteurs s'accordaient néanmoins sur la difficulté de remonter aux sources des peuples américains. Hugo Grotius (1583-1645), ambassadeur de Suède, leur reconnut une origine mixte, mais surtout scandinave⁸. Il y eut une querelle, par publications interposées, avec Johannes de Laet (1581-1649), qui critiquait la démarche de Grotius (dans laquelle on peut soupçonner une tentative de justification de la colonisation suédoise) et qui, dans ses *Notae* parues en 1643⁹, privilégiait les rapprochements linguistiques pour déterminer la parenté des Américains¹⁰. De Laet prit part également à la mise en place d'une méthodologie efficace en proposant une liste de termes pertinents pour une comparaison : les parties du corps, les nombres d'un à dix, les noms de parenté et les noms ayant trait à la topographie (le « vocabulaire de base »).

Progressivement s'imposa la nécessité de réfléchir à une méthode efficace pour comparer les langues entre elles, sans dévier vers des rapprochements abusifs biaisés par les intentions de l'auteur. Ainsi Christian Becmann (1580-1648) donne une liste de notes pour considérer de façon efficace les rapports entre latin et grec¹¹. Mais les recherches étymologiques du théologien Abraham van der Myl ou Mylius (1563-1637) publiées dans l'ouvrage *Lingua Belgica* (1612) se veulent méthodiques et prudentes : les correspondances linguistiques sont

³ RELANDUS 1708, p. 144-220.

⁴ DROIXHE 1978. Voir surtout les pages 53-60 sur l'école flamande.

⁵ SWIGGERS 1997, p. 157-164.

⁶ BECANUS 1569. — Sur Becanus, voir FREDERICKX, VAN HAL 2015.

⁷ Voir à ce sujet DROIXHE 2007, p. 85-95.

⁸ Dans sa *De origine gentium Americanarum dissertatio*, Paris, 1642.

⁹ DE LAET 1643.

¹⁰ Sur le « clash » entre Grotius et de Laet, cf. METCALF 2013, p. 123-131 ; LAES, VAN HOUDT 2013, p. 125-152.

¹¹ VAN HAL 2010a, p. 206-207.

ainsi souvent justifiées par l'emprunt. Il a cependant le mérite de ne pas négliger l'impact du hasard sur des ressemblances qui en effet ne sont bien souvent que fortuites¹².

Dans ses recherches historiques sur le Nouveau Monde, Adrien Reland ne pouvait pas échapper à l'étude des langues américaines et des controverses méthodologiques qui en résultèrent. Il répond aux deux problèmes posés par le débat : l'origine des langues américaines et l'élaboration d'une méthode sûre. Nous nous proposons à présent d'évaluer la position adoptée par Reland et la qualité de son apport à la question.

En ce qui concerne la généalogie linguistique, Reland choisit de s'aligner sur la théorie prépondérante de l'hébreu comme langue-mère de toutes les autres. Les Américains ne feraient ainsi pas exception :

*Quod si aliquis a me quaerat, quid ego sentiam de convenientia harum linguarum cum linguis nostrae continentis, quum sine dubio gentes Americanae eundem nobiscum Noachum parentem habeant [...] ipsorum quoque proavi, uti et nostri, lingua aliqua, vel linguis, uti olim fuerunt, quae non adeo ab Hebraea discrepabant, ac illae quibus nunc utuntur. Has vero quae hodie in usu sunt apud Americanos ego existimo nulla praeferre ortus sui ex lingua Hebraea indicia (quod qua ratione fieri potuerit, mox dicemus) sic ut meo iudicio frustra hactenus ad hunc finem comparatae fuerunt Linguae Americanae cum Hebraea.*¹³

« Si on me demandait ce que pour ma part je pense de la ressemblance de ces langues avec celles de notre continent, je dirais ceci : comme les peuples d'Amérique ont sans doute Noé comme parent commun avec nous [...] leurs ancêtres tout comme les nôtres ont dû utiliser une ou plusieurs langues, qui ne différaient pas autant de l'hébreu que celles qu'ils utilisent maintenant. Mais les langues qui sont aujourd'hui en usage chez les Américains, à mon estime, ne montrent aucun indice de leur origine à partir de l'hébreu (nous allons bientôt dire de quelle façon cela a été possible). Je crois que c'est donc en vain que jusqu'ici la comparaison des langues d'Amérique avec l'hébreu s'est faite dans ce but. »

S'il ne remet pas en question cette origine, il affirme cependant qu'il est impossible de trouver des preuves étymologiques appuyant cette théorie : *Has vero quae hodie in usu sunt apud Americanos ego existimo nulla praeferre ortus sui ex lingua Hebraea indicia*. Comme le dit M. Bastiaensen, Reland « réalise le paradoxe d'affirmer l'origine hébraïque des langues, tout en accumulant des faits qui ne font qu'affaiblir cette position »¹⁴. Plus loin dans sa dissertation, Reland donnera les deux raisons pour lesquelles les langues amérindiennes diffèrent autant des autres. La première est la modification volontaire apportée quelquefois par les hommes pour rendre leur langage opaque et difficile à comprendre pour les étrangers ; tel est le cas par ex. de la langue sacrée des Incas, d'où certains mots peuvent être passés dans la langue vernaculaire¹⁵. La deuxième raison est le manque d'écrits et de littérature : la transmission orale engendre des écarts de diction, de sorte qu'il est difficile de trouver une ressemblance avec la langue originelle¹⁶. Reland ne se prononce donc pas réellement sur l'origine des langues américaines, se contentant d'affirmer prudemment une théorie déjà bien répandue : celle de l'hébreu langue-mère. La prudence dont il fait preuve se reflète cependant

¹² Sur Mylius, cf. METCALF 2013, p. 45, p. 85-104.

¹³ RELANDUS 1708, p. 146 §3.

¹⁴ BASTIAENSEN 1974, p. 21. — Cf. sur cette question aussi VAN HAL 2021, p. 161-165.

¹⁵ RELANDUS 1708, p. 153-154, § 6.

¹⁶ RELANDUS 1708, p. 154-156, § 7.

dans sa réflexion sur la difficulté de relier les langues américaines à l'hébreu. Ceci le poussera à mettre en œuvre une méthode qui évite les parallélismes invoqués abusivement dans le cadre des comparaisons linguistiques.

La méthode comparative

Notre propos est à présent d'identifier la méthode développée par Reland pour opérer des étymologies et des rapprochements entre les langues¹⁷. Il est possible de relever cinq jalons importants dans sa démarche : la définition de l'objet d'étude, la prise en compte du hasard, l'exclusion de l'onomatopée, l'attention portée au mécanisme interne de la langue et la reconnaissance systématique des modifications phonétiques.

a) Tout d'abord, Reland se voit obligé de **délimiter l'objet** de l'étude linguistique afin d'éviter l'admission de mots qui pourraient être empruntés. Il souligne ainsi l'importance des « mots ordinaires »¹⁸ (*voces communiores*, p. 145, § 2)¹⁹ que sont les nombres, les astres (comme le soleil et la lune), mais aussi les éléments naturels comme la terre et l'eau, de même que les concepts moraux fondamentaux tels que le bien et le mal. Il illustre ce point par des exemples européens : le chiffre six, la dénomination du vin, ou encore le nom des oreilles, qu'il fait remonter à l'hébreu (p. 151, § 5). Reland termine par un avertissement sur les dangers d'un manque de rigueur, en citant explicitement Goropius Becanus et Adrianus Schrieckius (1559-1621), deux auteurs considérant le néerlandais comme la plus ancienne de toutes les langues et ayant opéré des rapprochements audacieux pour appuyer leur théorie²⁰ : Becanus promouvait l'antiquité du néerlandais et Schrieckius en fait remonter l'origine au scythe.

b) Reland signale ensuite deux obstacles importants à l'étymologie, à savoir le facteur du hasard dans la ressemblance des mots et l'existence des onomatopées. Si le **hasard** est déjà relevé par d'autres savants²¹ avant lui comme un élément perturbateur de la démarche étymologique, Reland tient à le rappeler afin d'appuyer encore plus la nécessité de choisir une liste de vocables pertinents, afin d'exclure ceux dont la ressemblance n'est que fortuite. Il fournit à titre d'exemple une comparaison entre l'éthiopien et le sabin ainsi qu'entre le néerlandais et le malais. Il s'agit là d'un raisonnement par l'absurde : des langues géographiquement aussi éloignées ne peuvent pas être apparentées avec certitude, comme il l'explique dans son introduction alors qu'il compare l'évolution des langues avec le cours d'un fleuve²², et ce même si les ressemblances sont frappantes :

*Lingua Malaica et nostra Belgica voces habet affinis soni et significationis [...] at tamen non puto hinc recte inferri, nostram linguam ex Malaïca originem ducere*²³.

¹⁷ Voir notamment BASTIAENSEN 1984, p. 45-54.

¹⁸ Comme l'a fait avant lui J. De Laet lors de son étude de ces mêmes Américains. Voir DE LAET 1643, p. 30-31 et p. 54.

¹⁹ Pour l'emploi de l'adjectif au comparatif *communior*, signifiant « general, familiar, ordinary », cf. VAN HAL 2021, p. 156.

²⁰ Voir METCALF 2013, p. 40-42 : « It's true that Becanus ideas are presented in what is almost a stream of associations, without a clear and orderly organization of material. »; voir aussi VAN HAL 2010a, p. 77-139 et 249-250.

²¹ Par exemple Abraham Mylius. Voir à ce sujet METCALF 2013, p. 7, 92-104, et VAN HAL 2010a, p. 209-247.

²² RELANDUS 1708, p. 143, § 1.

²³ RELANDUS 1708, p. 147, § 3.

« La langue malaise et notre langue à nous, le néerlandais, ont des mots voisins par la prononciation et la signification [...] cependant, je ne pense pas que l'on puisse avec raison déduire de là que notre langue tire son origine du malais. »

c) Les **onomatopées** peuvent également être sources d'erreurs : à vouloir les prendre comme matière à comparaison, l'étymologiste pourrait se méprendre en se fondant sur les cris d'animaux ou les mots enfantins, qui sont semblables dans la plupart des langues : *Ita in plerisque linguis Pater, ab, abba, pa, papa ; mater, ma, amma, et similibus modis effertur, quod is fere primus infantium sonus sit*²⁴.

d) Après avoir présenté ce qu'il faut éviter, Reland avance deux éléments qui garantissent la qualité de l'étymologie : il s'agit des explications internes à la langue et des règles de modification phonétique.

En effet, il préfère expliquer l'origine de certains mots par la langue étudiée plutôt que par des ressemblances phonétiques avec d'autres. L'exemple qu'il choisit dans son traité est parlant : le mot latin *strata* (rue) ressemble bien à *siraat* en arabe, mais son origine est clairement différente : *Strata enim a sternere, non Siraat Arabicum*²⁵. Il faut donc prendre en considération la **dérivation interne** d'un mot dans une langue donnée avant de se laisser tenter par une ressemblance phonétique séduisante avec une langue plus ou moins éloignée.

e) Reland est également un fin observateur des **changements phonétiques**, qu'il illustre avant tout par des exemples hébreux et chaldéens, mais également latins et grecs. Concernant l'hébreu, l'« interchangeabilité des lettres » relevée par Reland porte principalement sur les liquides, ce qui a déjà été noté par des savants avant lui, notamment par Adrianus Schrieckius²⁶, que notre auteur a très certainement lu.

Pour ce qui est du latin et du grec, Reland observe des évolutions au niveau des consonnes et des voyelles. Il note les correspondances latin *q(u)* = grec π/τ et latin *s-* = grec esprit rude. Le premier cas est illustré par des exemples comme *equus* = ἵππος, *quinque* = πέντε, etc.²⁷, alors que pour le second nous trouvons *sex* = ἕξ, *sudor* = ὕδωρ, *super* = ὑπέρ, *sus* = ὕς²⁸. Notre auteur relève cependant une troisième correspondance entre le latin et le grec qui est plus problématique, entre le latin *v-* et l'esprit en grec : *Pro spiritu V suum usurparunt ut ἑσπέρα, vesper, ἑσθής, vestis, ἦρ, ver, ἴς, vis* (p. 157, § 8)²⁹.

²⁴ « De même, dans la plupart des langues, les désignations du père (*ab, abba, pa, papa*) et de la mère (*ma, amma* et d'autres) sont prononcées de façon semblable, parce que c'est là, pour ainsi dire, le premier son émis par les enfants. » (p. 150, § 4)

²⁵ RELANDUS 1708, p. 148, § 3.

²⁶ SCHRIECKIUS 1614, p. 5.

²⁷ La phonétique historique enseigne aujourd'hui que le *-qu* latin remonte à une labio-vélaire proto-indo-européenne et à ce titre correspond effectivement à π ou τ en grec.

²⁸ Nous savons aujourd'hui que le phonème **s* proto-indo-européen à l'initiale demeure *s-* en latin mais devient une aspirée en grec.

²⁹ « À la place de l'esprit [grec], ils ont mis la lettre *v* qui leur est propre, ainsi ἑσπέρα correspond à *vesper*, ἑσθής à *vestis*, ἦρ à *ver*, ἴς à *vis*. » — Sans plus d'explication, Reland met cette correspondance sur le même pied que l'alternance esprit rude grec = *s-* latin. Alors que son intuition est correcte pour cette dernière, la correspondance entre « l'esprit grec » et la « lettre *v* latine » est due à la présence d'un ancien digamma φ à l'initiale grecque. Etant tombé en grec, il n'y laisse donc pas de trace alors que son pendant latin s'est conservé sous la forme de la lettre *v*. Le phénomène observé par Reland est plus sporadique et sa conclusion est inexacte selon les connaissances actuelles. Il est en revanche correct de conclure qu'un *v* latin correspond à une voyelle initiale en grec.

En ce qui concerne les voyelles, Reland remarque une évolution qui nous est bien connue aujourd'hui, à savoir les évolutions de la prononciation depuis l'époque postclassique et byzantine. La diphtongue αι se prononce alors [e] comme la voyelle simple ε : *Sic E Graecorum oportet aliter olim fuisse pronuntiatum ac nunc, quum ἀλγητρις πεσοῦσα sonabat uti ἀλγητρις παῖς οὔσα, teste Theone sophista, et ἕτερος ἐταῖρος, κενοφωνία καινοφωνία inter se confundebantur*³⁰. Les notations ει et η ont également été confondues, et se prononcent identiquement [i] : Reland donne comme exemples les correspondances entre *ei* et *i* en latin, ainsi qu'entre ει et ι (βίνει – *bini* ; Νεῖλος – *Nilus* ; εἶδωλον – *idolum*).

Notons que Reland s'efforce de fonder ses observations avant tout sur des remarques déjà faites chez les auteurs antiques et qu'il sélectionne autant qu'il peut le vocabulaire d'après les critères qu'il a lui-même élaborés dans la première partie de son traité : des nombres, des noms d'animaux, des prépositions, etc. Sa volonté de se limiter aux mots courants est manifeste.

La terminologie linguistique

Mais tous ces développements étymologiques se font dans la prudence, ce que reflète le vocabulaire utilisé par Reland. M. Bastiaensen a dressé une liste des termes utilisés par le linguiste dans divers travaux et les classe en cinq catégories³¹. Il distingue ainsi les termes

- d'identité (*idem*, non *diversus*)
- de ressemblance (*convenientia* / *convenire*, *affinitas* / *affinis*)
- de généalogie ou d'évolution (*ortus*, *origo*, *fons*)
- de dérivation (*derivare*, (*de-*)*ducere*)
- d'action modificatrice (*mutare*, *permutare*, *substituere*, *deflectere*, *alterare*)³².

Il s'agit dès lors pour nous de déterminer par le vocabulaire si Reland, comme les linguistes de son époque, était prisonnier d'un flou conceptuel susceptible de desservir une démarche qui se veut aussi objective que possible. Après avoir relevé les occurrences de chacune des cinq catégories terminologiques, nous constatons que ce sont les termes de généalogie / évolution ainsi que ceux indiquant la ressemblance et la modification qui sont les plus utilisés dans le traité sur les langues américaines. Suite à une enquête limitée à l'étude de la *Dissertatio de linguis Americanis*, les résultats obtenus (et présentés ci-dessous) peuvent déjà offrir un bon aperçu de la pensée du linguiste³³.

a) Les termes d'**identité** (qui s'appliquent à l'orthographe et à la prononciation) et de **dérivation** restent minoritaires ici : cela ne doit pas étonner, car Reland en fournissant des éléments de méthode se risque rarement à poser des dérivations entre diverses langues. De plus, ce n'est pas uniquement dans l'orthographe et la prononciation qu'il recherche une correspondance, mais également dans le sens.

b) Comme Reland se contente généralement d'indiquer les **ressemblances** entre ces langues, les termes relevant de cette catégorie sont majoritaires. La notion de *convenientia* est celle qui revient le plus dans son exposé. Contrairement à l'identité, qui repose sur l'orthographe et la

³⁰ RELANDUS 1708, p. 158, § 8 : « Ainsi il faut admettre que le ε grec ait été jadis prononcé d'une autre manière que maintenant, quand ἀλγητρις πεσοῦσα sonnait comme ἀλγητρις παῖς οὔσα, d'après le témoignage de Théon le sophiste, et quand ἕτερος se confondait avec ἐταῖρος et κενοφωνία avec καινοφωνία.

³¹ BASTIAENSEN 1984, p. 46-47.

³² Les exemples latins donnés pour chaque catégorie sont ceux trouvés dans le présent traité.

³³ Il serait intéressant d'opérer d'autres relevés sur les différents mémoires composant les *Dissertationes Miscellaneae* de Reland.

prononciation, la *convenientia* est une ressemblance qui porte « à la fois sur l'aspect phonique et sémantique »³⁴ et nous avons choisi de la traduire par « ressemblance » ou « correspondance ». L'étymologie est effectivement un enjeu central dans la démarche comparative de Reland. Il est intéressant de noter qu'Abraham Mylius dans son mémoire sur la *Lingua Belgica* de 1612 définissait lui aussi des règles pour évaluer la pertinence de ses comparaisons³⁵ : l'une d'entre elles voulait que la correspondance porte non seulement sur le son, mais aussi sur la signification, ce qui rejoint les conceptions de Reland à ce sujet.

L'objectivité du terme connaît cependant plusieurs degrés : il peut désigner une correspondance fortuite (sans impliquer de lien entre des langues) comme il peut indiquer un lien de parenté. La parenté peut être soit conjecturale car éloignée (Reland utilisera alors également des termes généalogiques), soit véritable (on trouvera alors des termes d'identité). Reland ne se risque qu'une seule fois dans ce traité à assumer une parenté linguistique en utilisant le terme *convenientia* et c'est en parlant du chiffre « six » : *Sic nostrum ses convenit cum Latino sex, [...]*³⁶.

Les deux autres acceptions de la *convenientia* dénotent un degré de certitude moindre, voire inexistante, en ce qui concerne une éventuelle parenté linguistique. Ainsi, comme Reland l'explique lui-même : *Nec enim sufficit, ut una lingua ex alia orta dicatur, voces quasdam inter se convenire*³⁷. Plus loin, il redit : *Nam et in linguis, quarum unam ex alter ortam esse nequaquam probabile est, videmus nonnunquam vocabula quaedam convenire*³⁸. La *convenientia* a ici le simple sens de ressemblance de son et de sens, dans une optique de pure observation.

Un certain lien de parenté est pourtant impliqué quand Reland explique qu'il faut fonder ses étymologies sur des mots communs : *indoles linguae alicujus et convenientia ejus cum alia optime possit ostendi ex vocibus communioribus*³⁹. En fait, la *convenientia* est fortement liée à la parenté selon l'éloignement spatial et temporel de deux langues. Plus deux langues sont proches, plus les correspondances entre leurs mots seront signes de parenté. Reland ne trouve pas nécessaire de préciser le degré de parenté quand il évoque la *convenientia* ; il utilise ce concept dans son acception la plus objective possible.

c) Comme il s'agit d'un traité sur l'origine des langues et des peuples américains, il n'est pas étonnant d'observer un grand nombre de termes indiquant l'**origine** (*ortus* ; *origo*). Reland recourt pas moins de cinq fois à la métaphore de la source d'eau pour évoquer une langue-mère (p. 143, 144, 145). Il compare également l'éloignement généalogique des langues à un fleuve qui, éloigné de sa source, peut perdre toute ressemblance avec celle-ci (p. 143). Ces comparaisons sont d'ailleurs courantes dans les traités contemporains de Reland⁴⁰.

d) Les termes qui se rapportent à la **modification** phonétique sont également très présents dans cette dissertation et sont tous concentrés à la fin de l'exposé, lorsque Reland en vient à

³⁴ BASTIAENSEN 1984., p. 48.

³⁵ Cf. DROIXHE 1978, p. 57-59 et METCALF 2013, p. 85-104.

³⁶ RELANDUS 1708, p. 151, § 5.

³⁷ « En effet, il ne suffit pas, pour affirmer qu'une langue est née d'une autre, que certains mots se correspondent entre eux. » (RELANDUS 1708, p. 146, § 3)

³⁸ « Car même dans les langues dont il n'est nullement probable que l'une provienne de l'autre, nous voyons que certains mots se ressemblent parfois. » (RELANDUS 1708, p. 146, § 3)

³⁹ « La nature propre d'une langue et sa ressemblance avec une autre peuvent parfaitement être démontrées par des mots communs. » (RELANDUS 1708, p. 145, § 2)

⁴⁰ VAN HAL 2010a, p. 469.

traiter de l'évolution de la prononciation. Il est intéressant de noter que contrairement aux termes de ressemblance et d'origine, cette catégorie s'éloigne de la simple description pour se diriger vers l'élaboration d'hypothèses. C'est ici surtout que Reland laisse apparaître ses opinions linguistiques. Le terme le plus courant est *mutare*, qui est sémantiquement assez neutre, alors que *deflectere*, connoté négativement, ne survient qu'une seule fois dans le texte, lorsque l'auteur attribue la « corruption » des langues amérindiennes à l'absence de littérature indigène.

Il apparaît nettement que la prudence et la rigueur méthodologique recommandées par Reland dans son exposé ne sont présentes qu'en demi-teinte dans le vocabulaire du texte que nous avons examiné. Le principal problème est la difficulté à cerner le terme de *convenientia* : afin de savoir s'il signale une simple ressemblance ou s'il envisage la correspondance comme preuve d'une parenté, il faut que le lecteur tire argument du contexte. Rappelons qu'au XVII^e siècle, la généalogie des langues est une discipline récente et qu'aucun savant n'a encore pris la peine de constituer une terminologie précise, flou qui se reflète dans une méthode qui commence à peine à s'établir. Reland, malgré sa volonté de rigueur, ne fait pas exception : le sens des termes qu'il emploie était probablement clair pour lui, et l'imprécision terminologique pouvait également servir de filet de sécurité lorsque le linguiste n'était lui-même pas certain de ses étymologies.

2. *Le développement des études perses : l'Oratio pro lingua Persica (1701)*⁴¹

En 1701, Adrian Reland fut nommé professeur de langues orientales (*professor linguarum Orientalium*) à l'Université d'Utrecht. Il prononça à cette occasion son *Oratio inauguralis* le 21 février 1701 ; comme le veut la tradition universitaire, ce discours est un plaidoyer « pro domo », qui vise à justifier, sinon à exalter, la discipline que le professeur est appelé à enseigner.

Dans cet exercice, Reland peut choisir la langue qu'il mettra en évidence. Celle-ci ne sera ni l'hébreu, ni le syriaque ou l'arabe, mais bien le persan : en effet, l'orateur souhaite illustrer une langue à ses yeux trop peu connue, du moins au moment où il entre en fonction. De fait, s'il maîtrise de manière également parfaite les trois autres langues orientales, c'est bien le persan qui fera l'objet dans les années qui viennent de trois traités importants, le *De Persicis vocabulis Talmudis*, le *De vetere lingua Indica* et le *De reliquiis veteris linguae Persicae*⁴².

Au moment où Reland prononce son discours, de nombreuses études ont déjà été menées sur le persan et, pour ce qui est de l'intérêt linguistique suscité par cette langue, d'autres savants ont déjà évoqué une parenté avec les langues européennes. En occident, l'étude philologique du persan remonte à la deuxième moitié du XVI^e, lorsque de nombreux manuscrits et livres perses furent mis à disposition des érudits européens. L'œuvre la plus importante dans le développement des études perses est une traduction du Pentateuque par le rabbin Ya'qub ben Tawus : elle fut imprimée en caractères hébraïques en 1546 à Constantinople dans une édition polyglotte de la Bible de Moïse⁴³. C'est à Franciscus Raphelengius⁴⁴ que l'on doit les premières comparaisons lexicales avec le néerlandais, justement à partir de certains mots perses repérés dans cette Bible. Les manuscrits constituent donc une source importante pour la connaissance du vocabulaire perse en occident. D'autre part, les contacts commerciaux entre les Pays-Bas et

⁴¹ RELANDUS 1701. — Pour une étude d'ensemble, voir notamment l'article de BASTIAENSEN 1974, p. 13-27.

⁴² Ces textes seront regroupés dans les *Dissertationes Miscellaneae* (1706-1708) :

⁴³ Cf. DE BRUIJN 1987, p. 165.

⁴⁴ François Ravleghien / Van Ravelingen (1539-1597) était un spécialiste néerlandais des langues orientales, qui fut nommé professeur à Leyde en 1586. — Voir DROIXHE 2018, p. 169.

l'Iran au XVII^e siècle intensifient les échanges et les voyages dans des villes comme Persépolis, où l'on trouve notamment des inscriptions en écriture cunéiforme ; ces découvertes fournirent une deuxième ressource pour l'étude du perse, malgré le problème posé par le déchiffrement du cunéiforme. Reland se vit par ailleurs offrir par le voyageur hollandais Cornelis de Bruijn (1652-1727) un morceau d'une inscription trilingue perse – akkadien – élamite rapporté du site de Persépolis⁴⁵ : la partie possédée par Reland ne contient que le perse. Une troisième source lexicale provient de la tradition indirecte, avant tout les œuvres grecques et hébraïques. Le vocabulaire grec des auteurs classiques sert notamment de base de recherche pour Reland dans sa *Dissertatio de reliquiis veteris linguae Persicae*, alors que c'est dans l'hébreu qu'il puise sa liste pour sa *Dissertatio de Persicis vocabulis Talmudis*.

Se voulant avant tout un philologue, c'est la langue qui occupe l'attention de Reland⁴⁶. Comme il l'explique dans son *Oratio*, la maîtrise du persan offre non seulement un éclairage complémentaire indispensable à l'historien du Proche-Orient, mais apporte aussi de nouvelles perspectives dans l'histoire gréco-romaine grâce à l'étude de nouveaux manuscrits. Très utile pour l'interprétation de passages obscurs, Le persan permet également de mieux comprendre le Coran et l'Islam⁴⁷. Dans ce qui suit, nous nous concentrerons uniquement sur la contribution de Reland au comparatisme linguistique.

Reland ne manque pas de dresser un parallèle lexical entre le persan et certaines langues européennes, comme beaucoup de savants l'ont fait avant lui. Il en cite quelques-uns dans son *Oratio* : Joseph-Juste Scaliger (1540-1609), Louis de Dieu (1590-1642), Johann Heinrich Hottinger (1620-1667) et Edmund Castell (1606-1686). Il est dès lors intéressant de comparer les listes de correspondances de ces auteurs avec celle de Reland afin de dégager ses innovations et ses apports aux catalogues existants. Alors que Scaliger et Juste-Lipse ont constitué de véritables listes de correspondances, J.H. Hottinger (dans son *Historia orientalis ex variis monumentis collecta*, 1651) ne s'intéresse qu'assez superficiellement à la langue perse, puisqu'il rédige une œuvre avant tout historique. L'Anglais Edmund Castell quant à lui publia en 1669 un *Lexicon heptaglottum*, dans lequel se trouvait un dictionnaire persan-latin élaboré par le professeur de Leyde et grand voyageur Jacob Golius (1596-1667).

Voici le corpus⁴⁸ constitué par Reland, d'abord pour deux mots anglais (parmi d'autres) cités d'après John Greaves ou Gravius (1602-1652)⁴⁹ :

a brow « sourcil » *abrū*

thunder « tonnerre » *tundar*

puis pour douze termes néerlandais (évoqués implicitement, d'où pour certains une incertitude dans la restitution) :

<*echter*> (?) « plus vrai » *azdar* « digne, convenable »

⁴⁵ Cf. BENVENISTE 1951, p. 263-273. L'inscription étant en cunéiforme, elle n'était pas encore déchiffrée et elle fut longtemps publiée comme une « coudée perse ».

⁴⁶ Il est intéressant de noter qu'Adrien Reland, malgré son goût pour les études perses n'a jamais quitté les Pays-Bas, mais a tout appris dans des manuscrits rapportés par d'autres. Il s'intéressa à l'histoire, la religion et même la géographie : en 1705 parut sa carte de Perse, pour l'élaboration de laquelle il explique s'être uniquement fié aux auteurs perses et arabes ; voir RELAND 1705.

⁴⁷ Voir par exemple HAMILTON 1996, p. 22-31.

⁴⁸ RELANDUS 1701, p. 30-31.

⁴⁹ GREAVES 1649, p. 90.

<zeggen> « dire »	<i>soxan</i> « parole, discours »
<recht(s)> « droit(e) »	<i>rāst</i> « droit »
< ? >	<i>koriftan</i> (?) « fuir » ⁵⁰
<god> « dieu »	<i>xodā</i> « dieu »
<beter> « meilleur »	<i>behtar</i> « meilleur »
<dochter> « fille »	<i>doxtar</i> « fille »
<broeder> « frère »	<i>barādar</i> « frère »
<nagel> « ongle »	<i>nāhan</i> « ongle »
<band> « lien »	<i>band</i> « lien »
<zaad> « semence »	<i>dāt</i> « être, personne , sans doute confondu avec <i>zāt</i> « naissance, âge », « né », « fils ».

Si la plupart des mots de ce catalogue sont courants dans les listes des contemporains de Reland, ce dernier élargit les correspondances au grec, au latin, au français (!) et au slave :

βάρος « poids »	<i>bār</i> « poids, chargement »
πύργος « tour »	<i>barj</i> « tour »
αὐγή « lumière, éclat »	<i>ōj</i> « sommet »
καρδία « cœur »	<i>kardan</i> « cœur »
ἀρραβών « arrhes »	<i>arbōn</i>
χαλκεῖον « chaudron »	<i>ḥalqīn</i> « chaudron »
<i>palla</i> « manteau »	<i>bālā</i> « haut »
<i>sinus</i> « courbure, pli, sein »	<i>sīn</i> « sein »
<i>luscus</i> « borgne »	<i>loj</i>
<i>ahenum</i> « chaudron »	<i>ahīn</i>
<i>timor</i> « peur »	<i>tīmār</i>
<i>barbitos</i> « barbitos, luth »	<i>barbiṭ</i> « harpe, lyre »
<i>socer</i> « beau-père »	<i>ḥahr</i>
<i>basium</i> « baiser »	<i>būs</i> « baiser »
<i>margarita</i> « perle »	<i>murwarīd</i> « perle »
<i>inter</i> « parmi »	<i>andr</i> « à l'intérieur »
<i>manere</i> « rester »	<i>māndan</i> « rester, demeurer »
<i>mori</i> « mourir »	<i>murdan</i> « mourir »
<i>espoir</i>	<i>azbūr</i>

⁵⁰ Peut-être une erreur typographique pour *gereftan*, « saisir », que l'on pourrait alors mettre en regard du néerlandais *grijpen*.

<i>honneur</i>	<i>hunar</i> « valeur, qualité »
<i>court</i>	<i>xord</i> « court »
<i>babr</i> (russe <i>bobr</i> « castor »)	<i>babr</i> « castor »
<i>bars</i> (ru. <i>bars</i> « léopard, panthère »)	<i>pārs</i> « léopard »
<i>misch</i> (ru. <i>myš'</i> « souris »)	<i>mūš</i> « souris »
<i>biriusa</i> (ru. <i>birjuzá</i> « turquoise »)	<i>pīrūzē</i> « turquoise »
<i>tsima</i> (ru. <i>zima</i> « hiver »)	<i>zamistan</i> « hiver »

Adrien Reland est clairement redevable des catalogues qui circulaient à son époque : ainsi nous retrouvons les mots *thunder* et *a brow*, *beter*, *broeder*, *dochter*, *band*, *god* ; fr. *honneur*, *court*, *vertu* ; lat. *sinus* ; slave *misch* (« souris ») chez divers auteurs antérieurs (principalement Gravius). Les bases de toutes ces correspondances se trouvent dans les catalogues de J.-J. Scaliger⁵¹ et de Juste-Lipse⁵², qui se sont tous deux penchés sur la question de l'affinité germano-perse sans pour autant en être partisans. Fr. Raphelengius, qui constata le premier des similitudes entre le perse et certaines langues comme le néerlandais, le latin, le grec ou l'arabe, consigna ses observations dans une lettre envoyée à Juste Lipse⁵³ ; ce dernier souligna la ressemblance particulière du persan avec le latin. Les correspondances relevées par Reland avec le grec et le latin sont toutefois plus personnelles : la plupart sont inédites⁵⁴.

Là où Reland semble avoir fait davantage preuve d'originalité, c'est dans sa liste de mots slaves. Nous n'avons toutefois aucun indice suggérant qu'il maîtrisait cette langue, aussi a-t-il probablement trouvé ses exemples chez un auteur qu'il a omis de renseigner. Ils sont dans tous les cas absents du dictionnaire d'Edward Bernard (1638-1696) de 1689⁵⁵.

Pour le latin, il cite une douzaine de mots, parmi lesquels on peut relever ces correspondances remarquables : *inter* = perse *andar* « à l'intérieur », *manere* = perse *māndan* « rester, demeurer », *mori* = perse *murdan* « mourir ». A cet égard, il est curieux de constater que Reland rapproche quelques mots perses du français, plutôt que du latin (avec lesquels d'autres savants les avaient comparés), ainsi par exemple *honneur* [latin *honor*] = perse *hunar* « valeur, qualité » et *court* [latin *curtus*] = perse *xord* « court » (à rapprocher incidemment ce dernier du néerlandais *kort* ou de l'allemand *kurz*).

En grec, il cite notamment βάρος « poids », rapproché de *bār* (mais nous savons aujourd'hui que ce dernier mot provient de la racine **b^her-* « porter », comme dans φέρω).

Si Adrien Reland est redevable des publications antérieures, il est intéressant d'observer le choix de correspondances qu'il a opéré en se limitant au domaine des « mots ordinaires », anticipant ainsi la méthode préconisée dans sa *Dissertatio de linguis Americanis* (1706). On retrouve bien évidemment les noms de parenté (frère, fille, beau-père) ainsi que des parties du corps (le sourcil, le cœur et l'ongle) ; les verbes choisis sont courants également (mourir, rester).

⁵¹ SCALIGER 1579.

⁵² Lipse relève près de 40 correspondances dans sa lettre à Henri Schotti du 19 décembre 1598. — Cf. DENEIRE, VAN HAL 2006. p. 84-88 ; p. 141-144.

⁵³ C.f. NAUWELAERTS 1983, p. 122-123. Edition et trad. récente.

⁵⁴ Nous avons comparé les correspondances de Reland avec celles de Franciscus Raphelengius, Joseph Juste Scaliger, Bonaventura Vulcanius, Juste-Lipse, Abraham Mylius, Claude Saumaise, John Gravius, Johann Heinrich Hottinger et Thomas Hyde.

⁵⁵ BERNARD 1689.

La liste slave comprend des noms d'animaux (castor, léopard, souris). Le choix d'ἄρραβών « arrhes, gage » est toutefois étrange puisqu'il n'entre pas dans la catégorie des noms communs et simples : il s'agit par ailleurs d'un mot d'origine sémitique.

Si l'on examine la terminologie utilisée par Reland à la lumière de ce qui a été relevé dans la première partie de cet article, il n'est pas surprenant de trouver une abondance de mots latins indiquant la « ressemblance », comme *convenientia*, ainsi par exemple :

Ut de Coptica, id est, veterum Aegyptiorum, lingua, nil dicam, quae multas habet voces cum Persicis convenientes, attendite tantum, an Graeca βάρος, πύργος, αὐγή, καρδία, ἄρραβών, χαλκεῖον, sono, uti significatione, cum Persicis بار کردن اوح برج بار خلقین ربون convenient ? (p. 30)

« Pour ne rien dire au sujet du copte, le langage des anciens Egyptiens, qui présente beaucoup de mots correspondant avec des mots perses, réfléchissez seulement à ceci : les mots grecs βάρος, πύργος, αὐγή, καρδία, ἄρραβών, χαλκεῖον ne correspondent-ils pas aux mots perses bār, barj, ōj, kardan, arbōn, ḥalqīn, aussi bien du point de vue de la prononciation que du point de vue de la signification ? »

On retrouve ici la définition de la *convenientia* telle que vue plus haut : il s'agit d'une correspondance de son et de sens (*sono uti significatione*). Quant à savoir si elle témoigne d'une origine commune, Reland explique plus loin :

Germanicas autem voces quingentas, a Persicis ejusdem significationis non multum diversas, collegisse Elichmannum, virum linguae Persicae peritissimum, illustris Salmasius scriptum reliquit. Quam convenientiam inde derivandam existimo, quod Persae, aequae nos Europaei, a Scythis (quorum lingua in Slavonica quodammodo superesse videtur) illas voces acceperint [...] (p. 31)

« Or l'illustre Saumaise a laissé un témoignage écrit selon lequel Elichmann, ce grand spécialiste de la langue perse, avait rassemblé cinq cents mots allemands qui ne diffèrent pas beaucoup des mots perses de même signification. Cette correspondance, je pense qu'il faut l'attribuer au fait que les Perses, de même que nous autres Européens, ont reçu ces mots des Scythes (dont la langue semble subsister en quelque sorte dans le slave). »

Plusieurs éléments sont à relever dans cette phrase. Tout d'abord, la *convenientia* que Reland évoque dans ses rapprochements lexicaux semble effectivement indiquer un lien de parenté : il ne s'agit donc pas d'une ressemblance fortuite.

Ensuite, l'intérêt de Reland pour le slave dans le présent discours est justifié par le fait que cette langue descendrait, avec le perse et la plupart des langues d'Europe, d'un ancêtre commun, à savoir le scythe. C'est à Johannes Elichmann (1601-1639)⁵⁶ que l'on doit l'idée d'une origine scythique pour les langues germaniques et le persan. Ainsi, on trouve dans une lettre de Claude Saumaise à Nicolas-Claude de Peiresc datée du 2 septembre 1614 : « [...] dans laquelle persienne il a trouvé une si grande convenance avec sa germanique et thudesque, qu'il ne doute point que la langue scythique ne soit la matrice de tous les dialectes qui ont esté en Europe, et dans une grande partie de l'Asie et de l'Orient. »⁵⁷ Alors qu'Elichmann se limitait à une origine commune entre le persan et l'allemand, d'autres comme le professeur néerlandais Marcus Zuerius van Boxhorn (1612-1653) poussèrent la théorie plus loin en faisant du scythe la langue-

⁵⁶ Ce médecin et orientaliste était très actif à Leyde, théâtre de grands développements des études iraniennes aux XVI^e et XVII^e siècles. Comme il n'a rien publié, nous connaissons sa vie et ses théories linguistiques par l'intermédiaire de correspondances ou d'*alba amicorum*.

⁵⁷ Cf. VAN HAL 2010b, p. 74.

mère d'une bonne partie des langues européennes. L'hypothèse scythique est non seulement l'aboutissement de la théorie d'une parenté germano-perse, mais elle doit également son succès à la rupture qu'elle proposait avec la tradition de l'hébreu langue-mère dans les pays réformés⁵⁸. Il était en effet plus aisé d'expliquer la correspondance frappante entre les langues germaniques et le persan, qui étaient géographiquement si éloignés, par un ancêtre autre que l'hébreu, dont le rôle de langue originelle n'était pas satisfaisant. Cet ancêtre fut donc identifié comme la langue parlée par les Scythes, peuple d'Eurasie évoqué dans le livre IV des *Histoires* d'Hérodote.

Reland précise dans la suite qu'il n'a pas l'occasion ici de développer davantage ce sujet. Il aborde donc la théorie germano-perse assez superficiellement et ne fait qu'évoquer l'hypothèse de l'origine scythique. Il est vrai qu'un discours inaugural, instrument de promotion scientifique d'une discipline nouvelle, ne se prête pas à de longs développements théoriques et méthodologiques sur une question particulière. Les listes de correspondances que Reland donne paraissent essentiellement obéir à une logique « publicitaire » : des mots de signification et de provenance très variées sont énoncés comme autant d'arguments chocs pour impressionner l'auditoire et pour valoriser l'étude du persan par sa proximité avec les principales langues de l'Europe. De fait, dans l'exercice de sa charge professorale, Reland sera l'auteur de plusieurs publications en rapport avec le monde oriental en général⁵⁹ et avec les langues et les cultures des terres nouvellement explorées ; ces sujets d'étude paraissent avoir éclipsé, dans l'esprit de l'auteur, d'autres thématiques comme la parenté germano-perse et la théorie scythique, qui ne feront pas partie de ses priorités scientifiques. On peut admettre par ailleurs que sa mort soudaine, à 41 ans, l'a empêché de mener à bien un certain nombre de projets plus philologiques qu'il aurait pu envisager à un moment donné.

3. Conclusion

Adrian Reland est sans nul doute un savant représentatif de toute une génération de linguistes dont les réflexions et les travaux préfigurent la linguistique comparative, qui se développera dans les siècles suivants (notamment avec la découverte du sanskrit au XVIII^e siècle). Le cas de Reland est significatif pour deux apports majeurs à cette linguistique nouvelle : l'ambition d'établir une méthode éprouvée et l'importance accordée aux études perses (en faisant valoir en particulier le rôle emblématique de la théorie germano-perse).

Si la nécessité d'une démarche rigoureuse est ressentie par les linguistes du XVII^e siècle, fort peu se sont donné la peine de la coucher sur le papier. Abraham Mylius, compatriote de Reland, met en garde contre les effets du hasard et l'utilisation des onomatopées dans l'exercice de l'étymologie. De Laet, lui, conseille de prendre en compte les *nomina earum rerum quae domesticae et maxime communes illi genti sunt*⁶⁰, soit ce que Reland appelle les *voces communiores*, les « mots ordinaires », ressortant au vocabulaire de base. Malgré sa volonté d'ordonner la réflexion linguistique, Reland comme ses prédécesseurs n'échappe pas à une certaine imprécision, qui se reflète dans l'abondance terminologique et surtout dans le flou sémantique de la *convenientia*. Il n'en reste pas moins que Reland annonce les évolutions méthodologiques qui vont se réaliser dans les siècles suivants.

Mais il fait également le pont entre les premières comparaisons linguistiques et leur unification sous une famille indo-européenne vers la fin du XIX^e siècle. Les correspondances

⁵⁸ Cf. DROIXHE 2018, p. 367.

⁵⁹ En particulier le *De religione Mohammedica libri duo*, Utrecht, 1705.

⁶⁰ DE LAET 1643, p. 30.

germano-perses poussent les linguistes à chercher ailleurs que dans l'hébreu une origine expliquant de telles ressemblances lexicologiques. Reland se tourne, comme d'autres avant lui, vers une langue disparue qui était parlée par les Scythes. Ces derniers connaîtront un certain succès au XVIII^e siècle, offrant aux philosophes des Lumières des modèles de valeurs comme la liberté et leur proximité avec la nature, dénuée de toute organisation politique⁶¹.

Quoi qu'il en soit, Adrien Reland a vécu le début d'une importante évolution de la linguistique et des sciences en général : savant typique de la Renaissance par sa volonté de se reporter aux Anciens et souffrant encore d'un manque d'outils scientifiques et méthodologiques, il annonce, par quelques entreprises réussies et une intuition de bon aloi, des thèmes importants du siècle des Lumières.

⁶¹ Cf. BASTIAENSEN 1974, p. 18-19.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- BECANUS, G., 1569 : *Origines Antwerpianae, sive Cimmericorum Becceselana novem libros complexa*, Anvers, Christophe Plantin.
- BERNARD, E., 1689 : *Etymologicon Britannicum. Vocabulorum Anglicorum et Britannicorum origines Russicae, Slavonicae, Persicae et Armenicae*, Oxford, E Theatro Sheldoniano.
- GREAVES, J., 1649 : *Elementa linguae Persicae*, Londres, Typis Jacobi Flesher.
- GROTIUS, H., 1642 : *De origine gentium Americanarum dissertatio*, Paris.
- DE LAET, J., 1643 : *Notae ad dissertationem Hugonis Grotii de origine gentium Americanarum : et observationes aliquot ad meliorem indaginem difficillimae illius quaestionis*, Amsterdam, Elzevir.
- NAUWELAERTS, M.A., 1983 : *Justi Lipsi Epistolae. Pars II : 1584-1587*, Bruxelles, Palais des Académies.
- RELANDUS, A., 1701 : *Oratio pro lingua Persica et cognatis literis orientalibus dicta in Acroaeterio majore IX. Kal. Mart. CIO IOCCI*, Trajecti ad Rhenum, ex officina Guilielmi vande Water.
- 1705 : *Imperii Persici delineatio ex scriptis potissimum geographicis Arabum et Persarum*, Amsterdam, 1705 (Part II, entry 19), Harvard Map Collection, 2275.1705.
- 1708 : *Dissertationum Miscellanearum Pars Tertia et Ultima*, Trajecti ad Rhenum, apud Broedelet, 1708.
- SCALIGER, J.-J., 1579 : *In Manilii libros astronomicon commentarius et castigationes*, Lutetiae, apud Mamertum Patissonium.
- SCHRIECKIUS, A., 1614 : *Monitorum secundum libri V*, Ypres, Belletti.

Études

- BASTIAENSEN, B., 1974 : « Adrien Reland et la justification des études orientales (1701) », dans R. MORTIER, H. HASQUIN (éd.), *Groupe d'étude du XVIII^e siècle de l'Université Libre de Bruxelles : Études sur le XVIII^e siècle*, t. I, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 13-27.
- 1984 : « Adrien Reland à la recherche d'une méthode comparative », *Histoire, Epistémologie, Langage* 6,2, p. 45-54.
- BENVENISTE, E., 1951 : « Une inscription perse achéménide du cabinet des médailles », *Journal Asiatique* 239, p. 263-273.
- DE BRUIJN, J.T.P., 1987 : « Iranian Studies in the Netherlands », *Iranian Studies* 20, n° 2/4, p. 161-177.
- DENEIRE, T., VAN HAL, T., 2006 : *Lipsius tegen Becanus. Over het Nederlands als oertaal. Editie, vertaling en interpretatie van zijn brief aan Hendrik Schotti (19 december 1598)*, Amersfoort, Florivallis.
- DROIXHE, D., 1978 : *La Linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800)*, Genève, Droz.
- 2007 : *Souvenirs de Babel*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique (publ. électronique).

- 2018 : « The Failure of the Germano-Persian Kinship Around the Polyglot Bible », dans B. COLOMBAT (éd.), *Histoire des langues et histoire des représentations linguistiques*, Paris, Honoré Champion, p. 167-190.
- FREDERICKX, E. (†), VAN HAL, T., 2015 : *Johannes Goropius Becanus (1519-1573). Brabants arts en taalfanaat*, Hilversum, Verloren.
- HAMILTON, A., 1996 : « Adrianus Reland (1676-1718). Outstanding Orientalist », dans H. JAMIN (éd.), *Zes keer zestig. 360 jaar universitaire geschiedenis in zes biografieën : Cornelis Booth (1605-1678), Adrianus Reland (1676-1718), Everard Jacob van Wachendorff (1703-1758), Jan Bleuland (1756-1838), Georg Willem Vreede (1809-1880), Johanna Westerdijk (1883-1962)*, Utrecht, p. 22-31.
- JASKI, B., LANGE, C., PYTLOWANY, A., VAN RINSUM H.J. (éd.), 2021 : *The Orient in Utrecht: Adriaan Reland (1676-1718), Arabist, Cartographer, Antiquarian and Scholar of Comparative Religion*, Leiden, Brill, 2021.
- LAES, C., VAN HOUDT, T., 2013 : « Taalkunde met een ranzig randje : wetenschap en ideologie in het debat tussen Grotius en de Laet over de oorsprong en de status van de Indianen (1641-1644) », dans *De Tuin der Talen. taalstudie en taalcultuur in de Lage Landen, 1450-1750* (éd. T. VAN HAL, L. ISEBAERT et P. SWIGGERS), Louvain, Peeters, p. 125-152.
- METCALF, G.J., 2013 : *On Language Diversity and Relationships from Bibliander to Adelung* (éd. T. VAN HAL et R. VAN ROOY), Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- PAPY, J., ISEBAERT, L., NYNS, C.-H. (éd.), 2018 : *Le Collège des Trois Langues de Louvain, 1517–1797. Érasme, les pratiques pédagogiques humanistes et le nouvel institut des langues*, Louvain, Peeters.
- SWIGGERS, P., 1997 : *Histoire de la pensée linguistique : analyse du langage et réflexion linguistique dans la culture occidentale de l'Antiquité au XIX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France.
- VAN HAL, T., 2010a : *Moedertalen en taalmoeders. Het vroegmoderne taalvergelijkende onderzoek in de Lage Landen*, Bruxelles, Palais des Académies.
- 2010b : « On 'the Scythian Theory': Reconstructing the Outlines of Johannes Elichmann's (1601/1602-1639) Planned *Archeologia Harmonica* », dans *Language and History*, vol. 53/2, 2010, p. 70-80.
- 2021 : « Adriaan Reland's Fascination with the Languages of the World », dans B. JASKI, Chr. LANGE, A. PYTLOWANY et H. J. van RINSUM (éd.), *The Orient in Utrecht ...*, Leiden, Brill, p. 146-172.

RÉSUMÉ

Adrien Reland est un philologue du XVII^e siècle dont les contributions sont nombreuses et variées. Il s'agit ici d'évaluer la portée et l'originalité de ses apports dans le domaine du comparatisme linguistique et plus précisément dans celui de la parenté germano-perse. Il développe notamment une méthodologie visant à guider les étymologies et les rapprochements linguistiques, dont l'étude permettra d'évaluer la fiabilité du savant. Cet esprit systématique et prudent dont il fait preuve dans sa démarche se retrouve dans son catalogue de correspondances entre le perse et quelques langues européennes (latin, grec, slave, français, anglais, néerlandais). Il apparaît que ses comparaisons avec le slave, le latin et le grec comprennent des correspondances inédites.

ABSTRACT

Adrian Reland is a 17th century philologist whose contributions are numerous and varied. This article evaluates the scope and originality of his contributions in the field of comparative linguistics, and more specifically in that of German-Persian kinship. In particular, he develops a methodology aimed at guiding etymologies and linguistic comparisons, whose study will make it possible to assess the reliability of the scholar. This systematic and cautious spirit which he shows in his approach is found in his catalog of correspondences between Persian and some European languages (Latin, Greek, Slavic, French, English, Dutch). It appears that his comparisons with Slavic, Latin and Greek include some previously unpublished correspondences.

MOTS-CLEFS

1. Linguistique
2. Précomparatisme
3. Théorie germano-perse
4. Néo-latin
5. Adrien Reland

KEYWORDS

1. Linguistics
2. Precomparativism
3. Germano-persan kinship
4. Neolatin
5. Adrian Reland